Demandez Tous
LE
BOCK
MEYERBEER
35, Rue Meyerbeer
ROUBAIX
Téléphone 421

69e Année. — N° 184. Le numéro : 15 centimes MERCREDI 2 JUILLET 1924.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS { Nord et limitrophes..... 3 mois, 13.00 ; 6 mois, 26.00 ; 1 an, 50.00 / France et Belgique..... » 14.00 ; » 27.00 ; » 53.00 / Union postale..... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00.

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS { ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 1199. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille.

MAMAN LOUISE
Trousseau de Lansard Bergère
Berceau Car C. sur roues
gr. Façade crème, 3 vitrines
Notre lit 2 personnes, gros tubes acier émaillé à 400 fr. avec sommier, matelas traversin: 250 fr
Tous les modèles de sommiers métalliques en magasin
Livraison auto. Service gratuit.

BILLET PARISIEN

Nos Finances

(D'un rédacteur spécial)

Paris, 1er juillet. (Minuit).

Le Sénat a voté hier les projets de loi financiers qui devaient être promulgués pour l'échéance du 30 juin. Le débat institué à cet effet au Palais du Luxembourg, a permis à M. Henry Bérenger, rapporteur du Sénat, de relever plusieurs erreurs matérielles commises par le rapporteur de la Commission des crédits de la Chambre, M. Viollette. Ce dernier, brûlant d'envie de démontrer que la précédente législature avait poussé la France sur le chemin de la banqueroute, avait déclaré que le budget de 1923 se soldait en déficit de plus d'un milliard. Or, les choses remises au point et les erreurs de calcul de M. Viollette une fois redressées, on constate que le budget de 1923 se solde, non pas en déficit, mais par un excédent de 350 millions.

Les hommes de la nouvelle majorité, au lieu de poursuivre, même dans le travail des Commissions, des objectifs de parti, feraient mieux de s'observer eux-mêmes et de prendre la ferme résolution d'éviter au pays toute dépense démagogique. Tant qu'ils n'auront pas fourni eux-mêmes leur mesure, leurs critiques auront peu de poids.

Une sérieuse discipline financière va devenir d'autant plus nécessaire que l'année 1925 s'annonce comme devant nous apporter de lourdes charges. En outre, si la situation du budget ne donne pas d'inquiétudes, celle de la trésorerie est plus délicate : la restauration des régions dévastées, le remboursement des Bons de la Défense, l'arriéré des exercices antérieurs, exigent d'importantes disponibilités en argent frais. Or, à supposer que le rapport des experts soit mis en pratique, les sommes que nous toucherons au titre des Réparations, seront loin de compenser nos déboirs.

Ainsi, plus que jamais, la France doit inspirer confiance dans la bonne tenue de ses finances. Jusqu'à présent, le ministère Herriot ne s'est pas écarté des règles élémentaires de la sagesse financière, mais l'avenir reste imprécis. Le prélèvement sur le capital n'a pas été nettement rejeté des possibilités de demain, et enfin, la politique générale, — qui toujours domine la politique financière — continue à présenter de troublants inconnus.

R...

Le contrôle militaire interallié en Allemagne

D'accord avec la France, l'Angleterre n'admet pas la fin des travaux de la Commission en septembre

Londres, 1er juillet. — Il semble au gouvernement britannique impossible d'accepter la proposition allemande demandant que la Commission termine son contrôle fin septembre. De plus, le gouvernement britannique estime inacceptable la demande de l'Allemagne de commencer le contrôle par la visite des usines. Il est d'avis, au contraire, qu'il importe d'abord de savoir ce qu'a fait l'Allemagne depuis six mois.

En tous cas, le gouvernement britannique estime qu'il convient qu'on sache que l'accord est complet entre les gouvernements britannique et français.

LE NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LES LOYERS et l'expulsion de locataires

Paris, 1er juillet. — On sait que le garde des Sceaux a déposé sur le bureau de la Chambre, un projet de loi tendant à maintenir de plein droit, dans les locaux qu'ils occupent et jusqu'au 1er janvier 1926, tous les locataires de bonne foi.

Il convient de rappeler à ce propos, qu'en vue de parer aux expulsions de locataires qui devaient avoir lieu pour le terme de juillet, M. R. Renoult a adressé aux procureurs généraux, une circulaire attirant leur attention sur l'utilité qu'il y aurait, eu égard aux circonstances actuelles et en raison du dépôt de ce projet de loi, à ce que le délai de grâce prévu par l'article 1244 du code civil soit accordé par les tribunaux compétents dans la plus large mesure possible et ce jusqu'à ce que le Parlement ait statué sur les mesures qui lui sont proposées.

M. PHILIPPOTEAUX

député républicain-socialiste

devient président de la Commission des Régions libérées

UNE SOUS-COMMISSION DE CONTROLE

Paris, 1er juillet. — La Commission des Régions Libérées a nommé président M. Philippoteaux, député républicain-socialiste des Ardennes.

Ont été désignés comme vice-présidents, MM. Accambray, radical-socialiste (Aisne); Escoffier (Nord); Evrard (Pas-de-Calais); Goniaux (Nord, socialistes); Gonnet (Somme), gauche radicale; Antoine (Somme), Union républicaine démocratique.

La Commission des Régions Libérées a nommé en outre une sous-commission de contrôle, ainsi composée : M. Antoine, président; Cluzel, secrétaire; MM. Mancrillon, Goy, Lassalle, Delourne, de Juigne, Uhry, de Lesseux, Rillart de Verneuil.

NOTRE GARDE SUR LE RHIN

La clause du Traité sur les délais d'évacuation

Londres, 1er juillet. — A la Chambre des Communes, répondant à une question, M. Mac Donlad dit que l'on n'a pas proposé au gouvernement français de renoncer à la clause du traité de Versailles, en vertu de laquelle la période de quinze années d'occupation des territoires rhénans ne doit commencer à courir qu'à partir du moment où l'Allemagne aura observé le traité.

M. VIOLLETTE

Rapporteur général du Budget

Paris, 1er juillet. — Après avoir nommé rapporteur général M. Viollette, la Commission des finances a désigné comme rapporteurs des budgets suivants: Affaires étrangères: M. Henry-Simon; Finances: M. Deyris; Justice: M. Fallières; Intérieur: M. Georges Bonnet. Guerre: M. Bouilloux-Laffont. Marine: M. de Chappedelaine; Colonies: M. Archimbaud; Instruction publique: M. Duce; Commerce : M. Barety; Travail et Hygiène: M. Nogaron; Agriculture: M. Compère-Morel; Travaux publics: M. Varenne; Régions libérées: M. Schmidt; Pensions: M. Piétri.

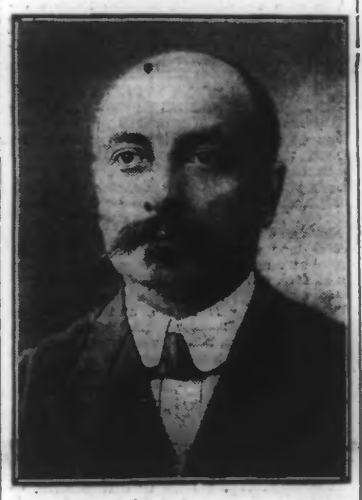

M. VIOLLETTE, rapporteur général du Budget

Rapports annexes: services pénitentiaires, Baret. Alsace et Lorraine: M. Moutet. Algérie, Bureau aéronautique: M. Henry Paté; Enseignement technique: M. Locquin. Beaux-Arts: M. Ramell; P.T.T.: M. Denarzaules; Conventions: M. de Tinguy du Pouet; Marine marchande: M. Candace; Chemins de fer de l'Etat: M. Caudace.

LES CHANGES

	Lundi	Mardi
Livre....	81.93	83.55
Dollar...	18.94	19.36
Belgique	87.075	87.70

M. STRESEMANN commente la note allemande

Berlin, 1er juillet. — M. Stresemann a pris la parole devant la presse étrangère réunie. Au début, M. Stresemann ne fit que paraphraser la note remise le jour même au quai d'Orsay, puis il traita de la situation générale. Voici les phrases saillantes des déclarations en question :

Quand un accord de principe sera obtenu dans la question des réparations, il faudra que toutes les mesures coercitives en vigueur disparaissent. En acceptant le plan Dawes, l'Allemagne consent à des accords qui vont au delà du Traité, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de majorité, même simple, à espérer, ni du Reichstag, ni du pays, pour le vote des projets de loi, si les conditions préalables auxquelles le rapport Dawes fait allusion, n'étaient pas remplies par les Alliés.

Revenant sur le désarmement, M. Stresemann reprend les deux idées connues : 1° Un entraînement civique est nécessaire à la jeunesse; 2° les associations politiques ne sont pas dangereusement armées, et si elles protestent contre l'Entente, la faute en est uniquement à la politique faite par celle-ci.

L'orateur déclare même que, devant l'insuffisance du stock des munitions en Allemagne, il a proposé au Conseil des ministres la question de savoir si cette situation pouvait être à la longue compatible avec la sécurité des frontières de l'Allemagne.

Le règlement de la question des réparations décidera de l'esprit dans lequel pourra être exécutée en Allemagne l'enquête sur le désarmement; ce qui veut dire que les autorités militaires allemandes ne prêteront leur concours plus ou moins efficace aux officiers contrôleurs que si les gouvernements alliés se montrent très conciliants dans les négociations relatives aux réparations.

Le cardinal Dubois et les évêques qui l'accompagnaient sont rentrés de Pologne

Paris, 1er juillet. — Mgr Dubois, cardinal-archevêque de Paris, est rentré, ce matin, venant de Pologne. Le cardinal était allé, on le sait, faire en Pologne une visite au cours de laquelle il fut accompagné par Mgr Chouet, Mgr Chaptal, Mgr Baudrillart, etc....

Le cardinal et les prélats qui l'accompagnaient se sont déclarés enchantés de leur séjour et de l'accueil qui leur a été fait en Pologne.

M. DOUMERGUE

REND VISITE A LA REINE D'ESPAGNE

Paris, 1er juillet. — Le Président de la République, accompagné du général Lasson, secrétaire général militaire de la présidence, est allé, à la fin de la matinée, faire une visite à la reine d'Espagne actuellement de passage à Paris.

UN JOURNALISTE ILLUSTRE

M. Millerand sera-t-il directeur de l' « Echo National »

Paris, 1er juillet. — On annonce que MM. Millerand et Raoul-Persil prépareraient leur retour au journalisme.

M. Raoul Persil aurait obtenu de l'ancien président de la République l'autorisation de négocier avec un ancien ministre la cession du titre d'un journal que celui-ci avait fondé. C'est, évidemment, de l'« Echo National » qu'il s'agit.

Le Conseil des Ministres prend plusieurs décisions importantes

Le général Sarrail est rappelé à l'activité

Paris, 1er juillet. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

Le président du Conseil a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

Le mouvement préfectoral

M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, a entretenu le Conseil des mouvements administratifs en préparation et lui a soumis les décisions d'ordre général qui vont guider cet important travail.

Le premier de ces mouvements qui se poursuivront régulièrement sera soumis au Conseil dans un très bref délai.

Le général Sarrail

Le Conseil a été amené à examiner les titres militaires du général Sarrail, son rôle dans la bataille de la Marne et comme commandant en chef des armées alliées d'Orient.

Il lui a paru, dit une note officieuse, que la valeur de ces titres justifiait le dépôt d'un projet tendant à rappeler le général Sarrail à l'activité et à le placer dans la même situation que les autres généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi. Le Gouvernement entend accomplir ainsi un acte de justice.

Le général Walch président de la Commission de contrôle en Allemagne

Sur la proposition du ministre de la guerre, le général Walch a été désigné comme président de la Commission de contrôle interalliée à Berlin, en remplacement du général Nollet.

La lutte contre la vie chère

Préoccupé d'organiser une action continue en vue de la lutte contre la vie chère, le Conseil a décidé que les ministres de la Justice, de l'Intérieur, des Finances, du Commerce, de l'Agriculture et du Travail, se réuniraient en conférences régulières, sous la présidence de M. Herriot, président du Conseil, pour délibérer sur ce problème et arrêter les mesures nécessaires.

M. Raynaldy, ministre du Commerce, a annoncé d'autre part qu'il soumettrait incessamment à ses collègues un ensemble de dispositions relatives à l'organisation de la vie économique.

Enfin, les ministres de l'Agriculture, du Commerce et du Travail ont tenu le Conseil au courant des négociations poursuivies par eux, au sujet du prix des farines et du pain.

LE BILAN DE LA CATASTROPHE DE L'OHIO

400 MORTS. — 2.000 BLESSÉS
30 MILLIONS DE DOLLARS DE DÉGATS

On mande de Cleveland: Le cyclone qui a dévasté l'Ohio, une partie de l'Illinois et la vallée du Haut-Mississipi, causant la mort de plus de 400 personnes et en blessant 2.000, a fait des dégâts qui sont estimés à une somme supérieure à 30 millions de dollars.

POUR LES TUBERCULEUX

Passy, 1er juillet. — Aujourd'hui a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre des villages des sanatoria pour tuberculeux de Passy-Plainejoux.

A 11 h. 30, un banquet a réuni au Fayet les personnalités de la région, sous la présidence du préfet d'Annecy, remplaçant M. Justin Godart, ministre du Travail, empêché.

L'hommage au Soldat inconnu

DU CANADA

Paris, 1er juillet. — Aujourd'hui, anniversaire de la Confédération de 1867, fête nationale canadienne, l'honorable Philippe Roy, commissaire général du Canada, à Paris, a déposé sur la tombe du Soldat Inconnu, une gerbe de roses blanches et roses, nouée d'un ruban blanc portant cette inscription : « Le Canada ».

ET DU GENERAL PERSHING

Paris, 1er juillet. — Le général Pershing, arrivé à Paris, après avoir visité les champs de bataille de Belgique, s'est rendu, ce matin, à l'Arc de Triomphe, où il a déposé sur la tombe du Soldat Inconnu, une superbe couronne de roses rouges, nouée d'un ruban aux couleurs américaines, sur lequel était inscrit en lettres d'or : « The American Battle monument commission ».

Les funérailles de Mgr Tournier évêque auxiliaire de Carthage

Tunis, 1er juillet. — Ce matin ont eu lieu les funérailles de Mgr Tournier une des principales personnalités ecclésiastiques françaises de l'Afrique du Nord.

La cérémonie religieuse a eu lieu à la cathédrale de Tunis.

Mgr Lemaître, archevêque de Carthage, primat d'Afrique, présidait, entouré de Mgr Laynaud, archevêque d'Alger; Mgr Thinard, évêque d'Oran; Mgr Polomeni, évêque russe du Chapitre de Carthage et d'un nombreux clergé. Le résident général, M. Lucien Saint et le Bey de Tunis étaient représentés; des délégations des corps constitués et des administrations y assistaient.

Mgr Tournier, évêque titulaire d'Hippozarite et Bizerte, et archidiacre de Carthage, qui eut en Tunisie depuis le début de la conquête un rôle particulièrement important, était âgé de 82 ans.

Prélat d'une haute et douce autorité, il l'exerça pendant quarante ans pour l'influence de l'Eglise catholique et de la France.

Le malheur s'acharne sur un mutilé de guerre

Remiremont, 1er juillet. — Déjà amputé de la jambe droite à la suite d'une blessure de guerre, M. Mesmin Thiriet, 43 ans, cultivateur, a été renversé par un camion automobile qui lui a broyé la jambe qui lui restait. L'amputation a été rendue nécessaire.

Contribuables, n'oubliez pas...

Contribuables, qui n'avez pu encore acquitter vos impôts en retard, ne vous inquiétez pas.

Vous pourrez, en effet, vous mettre en règle avec le percepteur, sans avoir à payer la surtaxe de 10 p. c., jusqu'au 31 juillet au soir.

A ce moment expirera le nouveau délai que, par mesure gracieuse, vous accorde le ministre des Finances.

Mais ne laissez pas passer cette date.

LES OBSÈQUES DU LIEUTENANT BATELIER

Marcuil-sur-Belle, 1er juillet. — Ce matin à Marcuil-sur-Belle, ont eu lieu les obsèques du lieutenant aviateur Batelier, mort dramatiquement au cours d'une chute.

LE LIEUTENANT BATELIER

Le deuil était conduit par la famille, à laquelle s'étaient joints le colonel Poli-Marchetti, commandant le 4e régiment d'aviation et le capitaine Weiss, qui commandait le groupe auquel appartenait l'aviateur.

Le char mortuaire disparaissait sous un amas de fleurs. Au Finistère, le colonel Poli-Marchetti a retracé la vie de son regretté subordonné et c'est au milieu d'une vive émotion que la cérémonie a pris fin.

Le Tour de France Cycliste

LE CLASSEMENT GENERAL

Après la cinquième étape, que vient d'enlever brillamment le sympathique Mouscronnois Omer Huysse, le classement général a été quelque peu modifié. Beckman, qui tenait la tête avec Bottechia, a rétrogradé, laissant à l'Italien la première place.

RANTA
un des favoris du Tour de France

En deuxième catégorie, Standaert mène devant Dhers, Degy, Huysse, Defraye et Hardy, tandis qu'en catégorie « touristes-routiers », le leader est l'Italien Pratesi.

Voici d'ailleurs le classement des cinquante premiers :

		H. m. s.			H. m. s.
1.	Bottecchia	81 29 14	26.	Englebert..	82 13 27
2.	Scieur	81 32 11	27.	Collé	82 16 49
3.	Brunero ..	81 32 11	28.	Pratesi ...	82 16 56
4.	Tiberghien	81 32 11	29.	Heusghem.	82 30 51
5.	Bellenger .	81 32 26	30.	Mottiat ...	82 29 00
6.	Frantz ...	81 32 52	31.	Touzard ..	82 41 2
7.	M. Huot ..	81 33 15	32.	Defraye ..	82 45 29
8.	Beeckman.	81 35 17	33.	Gérard ...	83 4 23
9.	L. Huysse.	81 37 34	34.	Rossignoli.	83 14 51
10.	Sellier	81 39 8	35.	Canova ...	83 27 24
11.	Aymo	81 39 12	36.	Hardy	83 31 46
12.	Goethals .	81 40 52	37.	Læw	83 33 46
13.	Huyvaert..	81 41 32	38.	Archelais..	83 39 50
14.	Standaert..	81 47 36	39.	Alancourt.	83 49 1
15.	Cuvelier ..	81 47 58	40.	Ferrara ..	83 53 2
16.	Muller	81 49 10	41.	Barthélémy	84 3 55
17.	Lambot ...	81 54 36	42.	Wendels ..	84 10 30
18.	Jacquinot..	81 55 15	43.	Fasoli	84 40 23
19.	Rich	81 59 33	44.	Botte	84 52 6
20.	P. Thys ..	82 2 17	45.	Arnoult ...	84 56 56
21.	Valuzza ...	82 6 46	46.	Parel	85 19 41
22.	Dhers	82 7 43	47.	Janer	85 35 6
23.	Alavoine .	82 9 48	48.	Aubry	85 39 38
24.	Degy	82 12 44	49.	Sala	86 59 56
25.	Huysse ...	82 13 16	50.	Di Pietro	87 05 35

LE MOUVEMENT en Alsace et en Lorraine pour le referendum sur l'introduction de la législation laïque

L'OPINION DU DÉPUTÉ ALSACIEN, M. WALTER

M. Walter, député, gérant du parti populaire républicain, président du Comité d'action pour la défense des intérêts et des traditions religieux en Alsace et en Lorraine, est un des hommes les plus puissants et les mieux doués du mouvement catholique.

La défense des forces religieuses et morales, a dit M. le député Walter, est à la base de l'avenir d'un pays. Donc, la lutte pour les traditions religieuses se confond avec la lutte pour les intérêts vitaux d'une nation.

Si on envisage, du côté politique, le conflit actuel, un fait s'impose. Nous sommes 21 députés sur 24 contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Est-ce que les députés de la gauche à la Chambre ne prétendent pas représenter le pays? Pourquoi deux poids et deux mesures?

Etant 21 sur 24, nous avions le droit d'être consultés. M. Herriot ne l'a pas fait. Qu'il en porte la responsabilité!

Mais nous affirmons, en outre, que nous sommes les interprètes de l'immense majorité de la population alsacienne, dans la question des écoles. Et comme on le conteste, à l'aide de calculs tirés par les cheveux, pour trancher la question, nous réclamons le « referendum » qui est d'ailleurs un des articles de notre programme politique. C'est simple et c'est légitime.

« Cette législation est contraire à tout principe démocratique »

Ce que nous reprochons, nous les catholiques alsaciens, à la législation française que l'on veut introduire en Alsace, c'est d'être contraire à la fois à tout principe démocratique et à toute conception large de la liberté.

A tout principe démocratique d'abord, car les parents riches peuvent confier leurs enfants aux écoles libres au lieu que les pauvres sont contraints d'envoyer leurs enfants aux écoles laïques.

La législation française est aussi contraire à toute conception de la liberté, car l'Etat est le représentant de tous les citoyens, de ceux qui croient comme de ceux qui ne croient pas. Donc en vertu même du principe de liberté, l'Etat a l'obligation de tenir compte de la volonté des parents en ce qui concerne l'instruction religieuse des enfants.

Il faut qu'à l'école, il y ait à côté de l'enseignement moral pour les enfants dont les parents ne croient pas, un enseignement religieux compris dans le programme des écoles, et donné aux mêmes heures, pour les enfants des croyants.

LES CRÉDITS PROVISOIRES POUR LES RÉGIONS LIBÉRÉES

Le projet de loi portant ouverture de crédits provisoires au titre du budget spécial des dépenses recouvrables a été distribué hier.

L'exposé des motifs dit notamment:

— Sur le crédit annuel de 2 milliards, il a été réservé 400 millions pour les payements d'intérêts faits directement par le Crédit National. Le surplus, soit 1.600 millions, a été mis à la disposition des préfets pour l'émission de réquisitions en vue du payement des indemnités de dommages de guerre.

Au 1er juillet 1924, le montant des ordonnancements effectués pour payements d'indemnités ou obligations de la Défense Nationale s'élèvera à plus de 1.100 millions, représentant une utilisation moyenne par mois d'environ 200 millions.

Pour satisfaire aux demandes des sinistrés, il convient de solliciter du Parlement un relèvement de la dotation en obligations de la Défense Nationale fixée par l'article 10 de la loi du 28 décembre 1923.

Ce contingent supplémentaire peut être fixé à 1.200 millions de francs. Il sera réservé spécialement à la reconstruction des immeubles bâtis.

Le crédit demandé au budget des Régions libérées pour les payements d'indemnités sous cette forme a été relevé en conséquence.

Enfin, une disposition nouvelle a pour objet de relever le montant maximum des conventions à passer avec les sinistrés pour le payement par annuités de leurs dommages.

— L'article 12 de la loi du 28 décembre 1923 autorisait le ministre des Finances à prendre des engagements à concurrence de 1 milliard de francs, pendant l'année 1924, pour le payement au moyen d'annuités, dans les conditions prévues par les articles 152 et 158 de la loi de finances du 31 juillet 1920, des indemnités de dommages de guerre ou des avances sur ces indemnités.

Il résulte des renseignements recueillis dans les départements que de nombreux sinistrés réclament de bénéfice des dispositions des articles 152 et 158 de la loi de finances du 31 juillet 1920.

Dans ces conditions, le contingent de 1 milliard de francs fixé par l'article 12 de la loi de finances du 28 décembre 1923, pour l'année 1924, apparaît dès maintenant comme absolument insuffisant pour satisfaire aux légitimes demandes des sinistrés.

En conséquence, il y aurait lieu de modifier les dispositions de la loi sus-visée, afin de porter ce contingent de 1 milliard à 2 milliards de francs.

Pour défendre les droits des sinistrés une campagne de conférences va être faite dans toute la France

Paris, 28 juin. — Les groupements de sinistrés ont décidé de joindre leurs efforts à ceux du groupe des maires des régions dévastées qui, de son côté, vient de décider d'engager une campagne de conférences en vue d'exposer les conditions actuelles de la reconstitution.

La première de ces conférences aura lieu à Nantes, sous la présidence de M. Bellamy, maire et député, par MM. Braibant, président du groupe des maires des régions dévastées, et Tatonvassal, député-maire de Saint-Mihiel, ville qui a été adoptée par la municipalité de Nantes.

Le chef des républicains irlandais M. DE VALERA serait bientôt remis en liberté

Londres, 1er juillet. — Le Gouvernement de l'Etat libre a l'intention, dit-on, dans les milieux politiques, de libérer dès que possible, plusieurs prisonniers politiques, dont M. de Valera.

UNE TORNADE DANS L'ILLINOIS

Sept morts et vingt blessés

Londres, 1er juillet. — On mande de Peoria (Illinois), qu'une tornade a ravagé cette ville dans la soirée d'hier. Il y a eu sept morts et une vingtaine de blessés.

AUX JEUX OLYMPIQUES

La France enlève le championnat du monde de fleuret par équipes

Le Tournoi olympique de fleuret s'est terminé par une magnifique victoire de l'équipe française qui était composée de MM. Lucien Gaudin, Ducret, Cattiau, Labattut, Cauterot, Jobier, Péroteau, de Luget.

Lucien GAUDIN,
le meilleur escrimeur français imbattu au cours du Tournoi olympique

Le classement final s'établit comme suit: 1. France, 2. Belgique, 3. Hongrie, 4. Italie.

LE CONGRÈS NATIONAL DE NAVIGATION INTÉRIEURE A LILLE

LA DEUXIÈME JOURNÉE

Le Congrès national de navigation intérieure s'est continué à Lille dans la journée de mardi. La matinée a été consacrée à une séance d'études au cours de laquelle M. Hegly, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, a donné communication d'une étude très intéressante sur la « Meuse navigable ». Après lui M. Inquet, du service technique du port de Paris et ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées a parlé des relations entre la région parisienne et le Nord de la France.

LA RECEPTION A LA MAIRIE

A l'issue de la séance d'études les congressistes se sont rendus à la Mairie où ils ont été reçus par MM. Mouthy et Ragheboom, adjoints au maire de Lille.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance de l'après-midi a été consacrée à la lecture et à la discussion de deux rapports. Le premier présenté par M. Millot, directeur de l'Office national de la navigation, avait trait aux prix tarifés de la traction mécanique.

M. Notte, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, a parlé ensuite des moyens employés pour la traction des bateaux; remorquage, halage par chevaux, traction électrique.

Puis M. Vidal, inspecteur général, a donné lecture des vœux présentés par les rapporteurs.

Le soir à 20 h., dans la grande salle de la Société Industrielle, M. Eydoux, professeur à l'Ecole nationale des Ponts-et-Chaussées, a donné une conférence très instructive sur « l'utilisation des Centrales hydro-électriques et à vapeur ».

La vingt-huitième fête fédérale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais à Liévin

Voici les résultats des divers concours qui ont eu lieu dimanche dernier à Liévin (Pas-de-Calais), à l'occasion de la XXVIIIe Fête fédérale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais :

Concours de section simultané. — Division d'excellence (catégorie de 40 gymnastes), prix d'excellence: La Gauloise, de Wattrelos.

(Catégorie de 32 gymnastes), prix d'excellence: Union Tourquennoise, de Tourcoing.

(Catégorie de 24 gymnastes), prix d'excellence: La Patriote, de Croix; L'Espérance, de Wasquehal.

(Catégorie de 18 gymnastes), prix d'excellence: Le Progrès, de Cysoing; Association Sportive Michelet, de Launoy; Jeunesse du Blanc-Seau, de Tourcoing.

(Catégorie de 12 gymnastes), prix d'excellence: La Gauloise, d'Hem.

Première division. (Catégorie de 20 gymnastes): La Neuvilloise, de Neuville-en-Ferrain.

(Catégorie de 15 gymnastes), prix d'excellence: La Forestière, de Forest-sur-Marque.

(Catégorie de 6 gymnastes), prix d'excellence: L'Avenir, de Flers-Breucq.

Mouvements d'ensemble sans engins. — 1re catégorie (32 gymnastes et plus): 1er L'Union Tourquennoise, de Tourcoing, avec 97 points. — 3e catégorie: (17 à 31 gymnastes): 3e La Neuvilloise, de Neuville-en-Ferrain, 84 p. 75. — 3e catégorie (de 8 à 16 gymnastes): 6e Association Sportive Michelet, de Launoy, 87 p.; 7e Amicale, de Touffiers, 84 p.

Mouvements d'ensemble avec engins. — 2e catégorie (de 17 à 31 gymnastes): 1er L'Espérance, de Wasquehal, avec 92 p. 75.

Pyramides sans engins. — 1re catégorie: 1er L'Association Sportive Michelet, de Launoy, 215 p. 25. — 3e catégorie: 4e La Jeune France Amicale, de Ascq, 213 p. 25; 7e L'Amicale, de Touffiers, 200 p. 75.

LES GRÈVES

Aux établissements Breguet

Par suite de la stricte application de la loi des huit heures, 350 ouvriers en sont mis en grève. Ils demandent le maintien du salaire des neuf heures et de plus une augmentation de l'indemnité de vie chère.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.